

Commune de SAINT-GRAVÉ

Appel à candidatures pour l'exploitation du dernier commerce de proximité (Restaurant – Bar – Epicerie)



Dossier de présentation

Mars 2020

Appel à candidatures pour l'exploitation du dernier commerce de proximité : la démarche de la commune



LA DÉMARCHE DE LA COMMUNE

- Le dernier commerce de proximité de la commune de Saint-Gravé, le « Lion d'Or » a fermé en septembre 2017.
- La Municipalité a entrepris d'importants travaux de réhabilitation, de mise aux normes et de modernisation de ce commerce. Le projet de réhabilitation permettra de développer à la fois une activité de bar, de restaurant et d'épicerie.
- Le bâtiment comprend également un étage que la commune a entrepris rénover en logement avec accès indépendant du commerce.

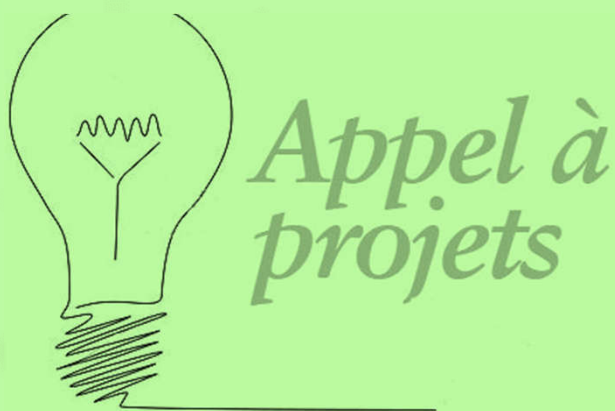
L'OBJECTIF

- Mettre à disposition un local adapté à l'activité commerciale et nécessitant peu d'investissements pour l'exploitant (livraison du local commercial : fin septembre 2020)

LES FINALITÉS

- Redynamiser la vie locale et notamment le centre-bourg de Saint-Gravé
- Proposer aux habitants une desserte commerciale dans la commune
- Favoriser la viabilité économique du commerce en limitant les investissements pour l'exploitant

Appel à candidatures pour l'exploitation du dernier commerce de proximité : le contenu et les objectifs



LES SUPPORTS DE L'APPEL À CANDIDATURES

- Un dossier de présentation proposant des éléments de contexte de la démarche
- Un cahier des charges précisant les critères de participation et d'éligibilité, les critères de sélection ainsi que les conditions d'exploitation du commerce
- Un formulaire de candidature permettant au candidat de décrire son parcours et son projet d'exploitation pour le commerce
- Un document présentant les données socio-économiques de la commune de Saint-Gravé (Source : Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan)

LES OBJECTIFS DE L'APPEL A CANDIDATURES

- Favoriser l'émergence de projets d'exploitation du commerce
- Valoriser l'engagement de la commune dans le maintien du commerce de proximité
- Sélectionner dans le cadre d'un appel à candidatures un projet d'exploitation adapté
- Faire bénéficier au candidat retenu, sous condition d'éligibilité, d'un accompagnement individualisé pour l'installation et l'exploitation de son commerce

Appel à candidatures pour l'exploitation du dernier commerce de proximité : le calendrier

- ✓ 9 mars 2019 → Lancement de l'appel à candidatures
- ✓ 24 avril 2020 → Clôture de l'appel à candidatures
- ✓ Mai 2020 → Sélection des candidatures
- ✓ Fin mai - Début juin 2020 → Auditions des candidats
- ✓ A partir de juin 2020 → Accompagnement de l'exploitant retenu



Appel à candidatures pour l'exploitation du dernier commerce de proximité : les critères d'éligibilité



Pour être conforme, le dossier de candidature devra respecter les critères d'éligibilité suivants :

- ✓ Etre soumis sous forme électronique via la page dédiée à l'appel à candidatures ;
<http://www.saint-grave.fr/appel-a-candidature-commerce>
- ✓ Etre soumis dans les délais de l'appel à candidatures ;
- ✓ Etre présenté par le porteur de projet lui-même ;
- ✓ Avoir renseigné l'ensemble des champs du formulaire de candidature ;
- ✓ Avoir fourni les pièces demandées.

Les projets, ne respectant pas l'un des critères d'éligibilité, seront écartés du processus de sélection, sans recours possible.

Appel à candidatures pour l'exploitation du dernier commerce de proximité : les critères de sélection

Les critères suivants contribueront au choix du candidat lors de la sélection des candidatures :

- ✓ Les motivations du candidat
- ✓ Le profil du candidat (expériences, compétences, connaissances...) et sa situation professionnelle actuelle
- ✓ La crédibilité et le sérieux du projet
- ✓ Les ressources du candidat / du ménage du candidat
- ✓ La capacité du candidat à animer le commerce
- ✓ La contribution à l'attractivité du territoire.



Appel à candidatures pour l'exploitation du dernier commerce de proximité : le processus de sélection



LA « PHASE DE PRÉ-SÉLECTION » DES CANDIDATURES

- Cette phase de pré-sélection vise à procéder à une première analyse des dossiers déposés et à écarter les candidatures qui ne répondent pas aux critères de participation et d'éligibilité.

LA « PHASE DE SÉLECTION » PAR LE JURY

- Les membres du jury analyseront les candidatures présélectionnées en fonction des critères techniques, économiques et d'opportunité de leur projet d'exploitation.

LA « PHASE D'AUDITION » DES CANDIDATS FINALISTES

- A l'issue du comité de sélection, seuls 3 à 5 candidats finalistes seront auditionnés par le jury. Les modalités pour le déroulement des auditions seront communiquées ultérieurement aux candidats finalistes.
- Sur la base des critères de sélection et des auditions réalisées, le jury délibèrera et procédera au choix de l'exploitant.

Appel à candidatures pour l'exploitation du dernier commerce de proximité : l'offre d'accompagnement

- ✓ **Une offre d'accompagnement** adaptée en phase de création et de structuration du projet :
 - Accompagnement individuel à la création d'entreprise dans le cadre du PASS Création (sous réserve d'éligibilité du candidat).
 - Accompagnement pour le montage d'un dossier de demande de subventions au titre du PASS Commerce Artisanat, sous réserve du caractère effectif du dispositif et des conditions d'éligibilité.

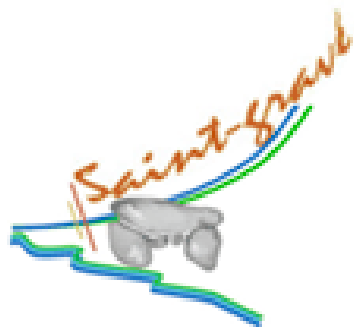
- ✓ Une mise en réseau et une **connexion à l'écosystème et aux acteurs** du territoire

- ✓ Une valorisation médiatique par les canaux de **communication** des partenaires.



Appel à candidatures pour l'exploitation du dernier commerce de proximité : les partenaires

A l'initiative de :



Avec le soutien de :



QUESTEMBERT
COMMUNAUTE



Appel à candidatures pour l'exploitation du dernier commerce de proximité : le contact



Contact :

Nathalie DURAND

Secrétaire de mairie - MAIRIE DE SAINT GRAVE

mairie-st-grave@wanadoo.fr

02 97 43 52 45